

ERCVM Réunion du 17 février 2020

19h45 Eloyes

Présents : Thierry Abel, Antoine Fuchs, Eric Fuchs, François Liénard, Francis Luttenbacher, Francis Robert, Etienne Zint, Henry Denis, Maire Jean-Michel, Pierre Moly, Badonnel Christophe, Lionel Descours, Jean-Luc Xemaire

Excusés : Laheurte Laurent, Grignon Hélène, Annette Meux, Georges Joël, Frédéric Denninger, Marion Denninger, J-Pierre Roussel, Christian Girardot, Jean-Louis Thomas

Déroulement de la séance.

Une bonne partie de la réunion tient sur la restitution de la visioconférence que nous avons eue ce même jour de 18h à 19h50.

Une délégation composée de Thierry Abel, Etienne Zint, François Liénard, Francis Robert et Antoine Fuchs a pu échanger avec une délégation de 4 personnes de l'association Centrales Villageoises. Echange par l'intermédiaire d'une connexion Internet en visioconférence.

Du côté de Centrales Villageoises, Jean-Eric De Rango, Jacques Régnier, Michel Lopez, et un salarié Etienne Jouin.

Rappelons que pour nous le but de cet échange était de répondre aux questions de Centrales Villageoises afin de pouvoir intégrer leur structure.

1 L'entretien a porté sur :

- **L'historique de notre démarche**
- **Le territoire concerné**, CV (Centrales Villageoises) s'est préoccupé de la cohérence de notre secteur délimité, il ne faut pas laisser de côté des communes qui ne pourraient plus se rattacher à un projet, il ne faut pas non plus empiéter sur un territoire dépendant d'une autre structure de même type. Il est toujours possible de revoir le périmètre dans les futurs statuts moyennant une somme de 200 €.
- **Questions autour des toits disponibles sur notre secteur**
- **le projet AITHEX** : centrales villageoises nous fait des recommandations sur la rentabilité à trouver. Pour l'instant il n'existe pas encore de projet de ce type chez centrales villageoises.
Prendre des garanties au cas où l'association AITHEX disparaîtrait. La communauté de communes pourrait se porter garante (caution solidaire), c'est un conseil. En cas de défaillance de l'association AITHEX qui serait en autoconsommation, la revente se ferait un coût moindre car le contrat passé avec EDF ne serait pas à 0,10 € mais à 0,06€ le KWh. Sur l'installation ne pas se limiter à un seul devis. Pour un premier projet CV trouve qu'il a certains risques par manque de repères pour estimer le risque encouru.
- **Rappel sur les exigences de la Charte** « Centrales villageoises » : Etudes nécessaires des structures des toits, baux notariés pour les

locations, un bail notarié c'est 700€ environ, une convention peut suffire s'il s'agit d'une commune. Attention également aux hypothèques demandées par les banques pour des installations supérieures à 36KWc ...

- **Question sur notre implication future par nos retours d'expériences** dans le réseau CV, auprès de futurs adhérents par exemple.
 - **Questions sur notre démarche pour les économies d'énergie.**
 - **Nature de la société à créer :** SAS plus simple à créer, SCIC est un choix qui permet d'afficher clairement que la structure est coopérative (peut-être dans le futur un avantage si le gouvernement encourage la coopération énergétique). Autre différence notable dans la SCIC un sociétaire qui demande à partir ne peut prétendre qu'au montant de ses parts, il ne peut prétendre à partager les réserves. Pour la SAS le départ se fait avec remboursement des parts majorées de sa part des bénéfices. Donc plus de sécurisation des fonds pour la société dans la SCIC.
 - **Pour la création de la société :** il faut commencer par ouvrir un compte de création de société, puis déposer les statuts, au greffe du tribunal le capital de départ est enregistré (la banque remet un certificat avec le montant des capitaux). La banque de dépôt peut être différente de la banque qui fera le prêt.
 - **Coexistence Société et association :** CV nous conseille de garder les deux, l'association peut prétendre au fonds de financement de la vie associative. 200 heures de bénévolat peuvent être converties en droit à la formation, intéressant pour des jeunes par exemple (CPF). De plus le statut d'association permet plus facilement l'accès à des salles municipales, permet de travailler avec des écoles ou des établissements.
 - **Conflit d'intérêt :** CV nous met en garde sur toute situation qui pouvait amener un conflit d'intérêts : fonctions d'élu et intérêts dans la société, statut d'entrepreneur et travaux pour la société. Il faut veiller à ce que les décisions soient prises sans vote possible de personnes en possible conflit d'intérêts. Certaines précautions sont à prendre.
 - **Questionnement sur d'autres projets que photovoltaïque :** sont évoqués le projet hydraulique évoqué par Marion et Frédéric et également la possibilité d'équiper les réseaux de distribution d'eau potable avec des micros turbines. Ce système a été étudié par d'autres CV, cela fonctionne (compatible alimentaire), mais pour des raisons juridiques, ce sera mis en œuvre par les collectivités en charge du service de l'eau. Ces études pourront être un « cadeau » à apporter aux communes lors de nos demandes de soutien (financement d'étude, entrée au capital).
 - **Questions sur le financement des études préalables :** si possible faire participer les communes
- Globalement les membres de Centrales Villageoises semblaient satisfaits de notre entretien, nous devrions avoir une réponse d'ici une dizaine de jours.**

2 Echanges entre membres ERCVM en réunion

- ✓ **AITHEX :** pour l'instant on continue à étudier le dossier, pas de décision hâtive, on s'assure des garanties nécessaires et de la viabilité du projet. Ce projet ne doit pas être moins rentable que ce qu'on ferait sur une installation gérée entièrement par nous-mêmes.

- ✓ **Visite d'AITHEX** suite à une demande de Thierry une visite du site de St-Amé sera fait le mercredi 11 mars à 14h30, sont partants Thierry, Francis L, Christophe, Pierre M ?, si d'autres sont intéressés faire une demande par retour.
- ✓ Etienne rend compte d'un **projet de 100 KWc possible également sur la commune d'Arches** sur un bâtiment industriel (toits shed), le propriétaire donne une suite favorable à la demande. Le projet est à étudier pour voir s'il peut se concrétiser. Dans cette configuration nous serions propriétaire de l'installation et producteur d'énergie.
- ✓ **CAE** (communauté d'agglomération d'Epinal), contrairement à ce qui a pu être avancé la CAE n'a pas de monopole sur la production d'énergies renouvelables.
- ✓ **Vaste question sur le calendrier futur de l'association** : Faut-il publier de futurs rendez-vous, refaire des réunions dans le but d'amorcer la collecte des fonds. Ça ferait environ 6 réunions à assurer. Possibilité de rentrer dans une démarche de rencontre sur invitation en petits groupes, telle que les apéro-watts.
- ✓ **Assurer une cohérence dans l'association, entretenir le lien entre tous.** Sur une remarque de Lionel sur le rythme et l'évolution assez rapide du projet ERCVM, nécessité se fait jour de garder présent à l'esprit que le groupe des quarante adhérents aurait besoin de se retrouver pour plus de cohésion, besoin de s'imprégner de nos actions. Une étape nécessaire pour garder le plus de monde possible dans le partage de l'expérience et pour pouvoir échanger sur le chemin parcouru et le projet qui se dessine.
Action envisagée : Lionel se renseigne sur une salle disponible sur Docelles pour un vendredi soir ou un samedi matin (date à confirmer). Le rendez-vous ne concernerait que les membres d'ERCVM (éventuellement les amis invités) pour leur permettre de poser toutes leurs questions et de pouvoir échanger, pour mieux se connaître ...
 Une projection débiterait la rencontre, suivi d'un état des lieux de notre projet et d'un pot de l'amitié.
- ✓ Lionel a avancé sur la conception d'un **site Internet** en utilisant un support collaboratif (les cigales), restera à définir les contenus qu'on veut y faire figurer.
- ✓ **Fonctionnement du groupe** : la question du jour de réunion subsiste, Hélène ou Antoine ? vont lancer une consultation pour définir d'autres moments.
 La question du fonctionnement par petits groupes se pose toujours, mais tous les groupes ne sont pas aussi fournis. Idée proposée : afficher plutôt les questions à l'ordre du jour pour permettre à des personnes d'autres groupes d'intégrer les séances de travail. Question à examiner, pas tranchée.

La prochaine réunion est programmée pour la semaine du 2 mars, jour en fonction du résultat du sondage mis en ligne par Antoine...

Autres informations arrivées en dehors de la réunion :

Christian nous informe sur des événements à venir : Xertigny en transition (en pièce jointe)

Etienne a eu un contact avec le collectif de Valleroy aux saules : Ils reçoivent Enercoop le 6 juin, invitation possible pour quelques-uns.

Dates de réunions publiques dans le cadre des élections municipales :

Archettes : vendredi 21 février à 19h à la salle pour tous (rue du Haut Mont)

Arches : la réunion publique de la liste présentée à ARCHES par David Perrin aura lieu le mardi 10 mars à 20 h 15 à la salle des fêtes d'Arches